



DÉLIBÉRATION DU BUREAU

Réunion du 25 septembre 2025

B 2025 - 10 : Approbation du compte-rendu du Bureau du CASDIS du 14 mars 2025

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 19 septembre 2025 à l'initiative de son président, s'est réuni le jeudi 25 septembre 2025, au Centre d'Incendie et de Secours Mixte de Dreux sous la présidence de M. Christophe LE DORVEN, président du conseil d'administration.

Membres présents avec voix délibérative :

M. Christophe Le Dorven, M. Francis Pecquenard, M. Didier Garnier, M. Marc Guerrini

Membres excusés :

Mme Sylvie Honneur-Bûcher

Pouvoir(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-50 et R 1424-1 à R 1424-55.

Le Bureau du CASDIS s'est réuni le 14 mars 2025 et a délibéré sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Considérant que les débats de la séance ont été transcrits dans un compte-rendu.

Le Bureau du CASDIS, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la séance du 14 mars 2025.

Pour : unanimité

Contre : /

Abstention : /